

DOSSIER DE PRESSE

Mercredi 5 juin 2013



Le port de Plaisance de la CREA s'agrandit pour l'Armada !



Ouvert en 2008, juste avant l'Armada, le port de plaisance rencontre un grand succès auprès des plaisanciers. C'est pourquoi, des travaux d'agrandissement viennent d'être réalisés, doublant pratiquement sa capacité d'accueil. De nombreux services supplémentaires sont également proposés. Le port de plaisance est fin prêt à vivre sa deuxième Armada !

Contacts

Marie MAHIEU-RIVALS
Attachée de presse CREA
02 32 76 69 03 / 06 20 87 51 83
marie.mahieu@la-crea.fr



Une capacité doublée et de nombreux services supplémentaires

Le port de plaisance, qui comptait 60 anneaux propose désormais 100 anneaux. Un ponton supplémentaire a été créé et les autres pontons ont été consolidés. De nombreux services supplémentaires vont également permettre de faciliter le quotidien des plaisanciers : une rampe de mise à l'eau, une aire de carénage pour entretenir les bateaux et une station de carburant. La prochaine étape des travaux - la réhabilitation complète du bâtiment d'accueil - interviendra après l'Armada. Des sanitaires supplémentaires seront créés, des bureaux pour accueillir la brigade fluviale de la gendarmerie seront aménagés et un hangar pour le matériel sera construit.

Le succès du port de plaisance

Depuis son ouverture en 2008, le port de plaisance est monté en puissance. Aujourd'hui, il est pratiquement complet tout au long de l'année. Il accueille des plaisanciers régionaux, du bassin parisien et également britanniques. Pour l'Armada, les bateaux accueillis viennent de plus loin encore, d'autres régions de France ou de l'étranger. Plus de 120 bateaux ont déjà réservé leur place pendant la manifestation (50 à l'année et 60 spécialement pour l'Armada) et 50 autres personnes sont sur liste d'attente. A savoir que pendant l'Armada, les bateaux sont mis « à couple » et le port de plaisance peut ainsi accueillir jusqu'à 200 bateaux.

Le Port de Plaisance : un projet phare pour l'attractivité des bords de Seine

Le Port de Plaisance, au même titre que le 106, le Kindarena ou l'écoquartier Flaubert permet de rendre les quais de Seine plus attractifs et complète le projet d'extension du cœur d'agglomération vers l'Ouest. Il revalorise un espace portuaire délaissé. Le bassin, inutilisable depuis la seconde Guerre Mondiale car encombré par des épaves qui ont été enlevées, a retrouvé une seconde vie. Le port de plaisance de la CREA s'est imposé au fil des ans comme un atout indéniable pour l'attractivité touristique de notre territoire.

Les avantages du port de Plaisance

- seule escale fluviale entre Paris et la mer : pour attirer les plaisanciers du territoire mais aussi parisiens, anglais...
- permet aux bateaux en général de ne pas démâter
- grand espace
- proximité du centre ville, des Docks 76 avec ses nombreux commerces
- développement de nombreux services pour les plaisanciers

Un atout touristique majeur

Développer le tourisme sur l'ensemble du territoire est une priorité de la CREA. Le tourisme est un gage d'attractivité et de création d'emplois non délocalisables. Patrimoine historique, variété des paysages, art de vivre, gastronomie... notre territoire possède une belle palette d'atouts touristiques. Grâce à l'agrandissement, le port de plaisance va à nouveau pouvoir se développer, l'objectif étant de créer un véritable pôle de plaisance autour du site.

Budget des travaux

Le budget pour l'ensemble des travaux d'agrandissement (pontons, nouveaux services, réhabilitation de la capitainerie) est de **2,5 millions d'euros**, pris en charge à 50% par la CREA, 25% par la Région et 25% par le Département.

Contact presse : Marie MAHIEU-RIVALS
Tel: 02 32 76 69 03 / 06 20 87 51 83
marie.mahieu@la-crea.fr